



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Session de la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-
Garonne

Mardi 30 novembre

Allocution de Mme Chantal MAUCHET, Préfète de Tarn-et-
Garonne

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir pour moi d'être parmi vous pour cette session de la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne.

Les échanges avec la Chambre d'Agriculture sont des moments privilégiés pour un représentant de l'Etat, d'autant plus dans le Tarn-et-Garonne étant donné l'importance vitale de ce secteur pour l'économie, l'emploi et les communautés locales.

Je souhaite débiter mon propos par un exposé franc des difficultés auxquels vous êtes confrontées aujourd'hui, telles que je les ai ressenties à travers les différents entretiens et les différentes visites que j'ai eu l'occasion d'effectuer. En effet, ma priorité depuis mon arrivée dans le département a été d'aller à votre rencontre, à votre écoute, pour déjà comprendre vos préoccupations, ainsi que vos aspirations.

Ce que j'ai entendu, ce sont les difficultés auxquels vous faites face au quotidien : insuffisance des revenus ; augmentation du prix des intrants et du carburant en particulier ; difficultés à valoriser vos productions à leur juste valeur ; difficultés de recrutement de personnes qualifiées, compétentes ou motivées ; sentiment d'isolement...

À ces difficultés viennent s'ajouter des mesures réglementaires – imposées par l'État ou par l'Union Européenne – qui sont parfois complexes, contraignantes, voire qui vous paraissent absurdes. Vous m'avez fait part de vos inquiétudes autour de la réglementation des produits phytosanitaires, des mesures en faveur de la biodiversité, des zones de non-traitement à proximité des cours d'eau, ou des nouvelles dispositions de la PAC.

Enfin, il faut le reconnaître, l'année 2021 a été une année particulièrement difficile, notamment avec un gel historique qui a frappé la quasi-totalité du territoire métropolitain au mois d'avril et des conditions climatiques en été qui ont favorisé les maladies.

Ces difficultés sont réelles et les impacts sur vous, les agriculteurs, peuvent être profonds. **Cultiver la terre, élever des bêtes , ce n'est pas qu'un métier : c'est un mode de vie, une tradition et une culture, c'est une partie intégrante de votre identité.**

Donc, quand les choses vont mal, ce n'est pas votre métier mais votre identité qui est en jeu. Rappelons-le, les agriculteurs, leurs salariés, leurs familles, figurent au nombre des catégories socio-professionnelles particulièrement exposées à la souffrance psychique, qui peuvent mener jusqu'au suicide. Le ministre des Solidarités et de la Santé, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et le secrétaire d'État chargé des Retraites et de la Santé au travail ont d'ailleurs lancé la semaine dernière une feuille de route pour la prévention du mal-être et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté.

Ces défis sont donc complexes : il n'y a pas de réponses faciles et pas de solution unique. Il serait fallacieux de suggérer le contraire.

Il serait aussi fallacieux de suggérer que l'État n'agit pas face à ces défis. Au contraire, **l'Etat multiple les initiatives et apporte des moyens très conséquents pour assister les agriculteurs** de ce département, ainsi que les agriculteurs de la France entière.

Ce ne sont pas que des paroles, ce sont des actions sérieuses et concrètes – des subventions, des aides, des dispositifs d'accompagnement. Je tiens à vous donner quelques exemples concrets pour illustrer mes propos :

Sur le plan gel et les calamités agricoles, l'action de l'État est à plusieurs niveaux.

A court terme, le plan gel, qui est en cours de déploiement, représente à ce jour **21 M€ pour les filières arboricoles et viticoles du département**. Les services de l'État sont fortement mobilisés pour communiquer sur les dispositifs accessibles, accompagner le dépôt des dossiers et instruire les dossiers dans les meilleurs délais.

Ces aides seront complétés par le dispositif de soutien spécifique aux assurés (pour garantir une aide plus importante qu'aux non-assurés), qui ouvrira en 2022. Les premiers paiements des calamités interviendront fin décembre/début janvier.

En parallèle, l'État poursuit ses efforts pour réviser en profondeur le régime des calamités agricoles. La réforme de l'assurance-récolte annoncée par le Président de la République en septembre va être discutée dans les prochaines semaines au Parlement. Le soutien de l'État sera renforcé à hauteur de 600 M€/an pour subventionner l'assurance contre les risques climatiques.

Concernant la Politique Agricole Commune, les agriculteurs du Tarn-et-Garonne bénéficient d'une aide d'environ 59 M€ pour 3900 bénéficiaires. À ce jour, 36,2 M€ ont déjà été versés, à titre d'acompte

sur les aides, et le paiement du solde arrivera à compter du 8 décembre.

En 2021, les aides à la conversion et au maintien à l'agriculture biologique viendront soutenir 529 exploitants. Les perspectives sont positives, avec 150 exploitants en conversion ou ayant engagé de nouvelles surfaces en agriculture biologique. Le département compte ainsi plus de 22 000 ha de surfaces certifiées ou en conversion, soit plus de 11 % des surfaces agricoles du département, contre 9,5 % au niveau national.

Comme vous le savez, le Parlement européen a voté les orientations pour la future PAC qui entrera en vigueur en janvier 2023. Je sais que ces évolutions suscitent des inquiétudes pour certains d'entre vous, en particulier au niveau des dispositifs de contrôle ou de « monitoring ». La mise en œuvre au niveau national reste à préciser, mais **je peux vous assurer que l'État est à vos côtés pour tester les dispositifs, repérer les éventuels dysfonctionnements et faire remonter les particularités du département** dans le cadre de la préparation des textes nationaux.

Ce serait cependant une erreur de voir l'agriculture à travers le prisme de la contrainte, des aléas ou des crises. Il faut que, collectivement, nous puissions construire une vision positive, un projet commun, d'une agriculture plus résiliente, plus productive et plus saine.

A ce titre, je salue la belle réussite du projet impulsé par cette chambre d'un **Projet Alimentaire Territorial** départemental, qui a obtenu la labellisation du ministère de l'agriculture, ainsi qu'une enveloppe de 166 k€ à travers le plan France Relance (soit 50 % du montant du projet).

Cette réussite témoigne de l'engouement de tous les partenaires pour renforcer la place des produits locaux et de qualité dans l'alimentation de tous. Ces filières locales constituent en effet un débouché supplémentaire pour les producteurs, et une garantie de qualité pour la restauration collective de proximité.

J'encourage d'autres initiatives dans ce sens et je sais que plusieurs collectivités sont déjà en cours de réflexion à ce sujet. C'est aussi l'occasion de faire savoir les efforts que vous réalisez pour **diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires et développer des systèmes de production respectueux de l'environnement**. Les citoyens ont des attentes fortes sur ces questions, et la réponse ne peut pas être uniquement réglementaire.

L'État investi aussi directement pour construire l'agriculture du futur, notamment à travers le plan France Relance. Les exploitants du Tarn-et-Garonne y ont d'ailleurs trouvé leur compte :

- 107 exploitants bénéficieront d'un soutien pour s'équiper en matériel de protection face aux aléas du climat comme la sécheresse, le gel ou la grêle, ce qui représente 1,3 M€ d'aides de l'Etat.
- 171 agriculteurs ont reçu 2,4 M€ de soutien au renouvellement des matériels pour réduire l'utilisation des intrants de synthèse (pesticides, fertilisants)
- enfin, 39 projets d'investissement chez des agriculteurs ont été retenus pour développer la culture des protéines végétales, et ainsi réduire la dépendance aux importations. L'enveloppe est de 3,4 M€ pour cette mesure.

Sur **la gestion quantitative de la ressource en eau**, j'ai soutenu avec beaucoup d'attention le protocole départemental porté par le Département et la Chambre d'agriculture pour la création de petites retenues, visant à sécuriser les exploitations agricoles. Dans le cadre du Varenne de l'eau et du changement climatique, j'ai fait remonter une contribution sur la nécessité d'optimiser les retenues existantes (curage, etc.) et de porter la stratégie départementale.

Au niveau des négociations commerciales, la loi EGAlim 2, qui a été adoptée récemment vise à mieux faire prendre en compte les coûts de production des agriculteurs lors de ces négociations. La Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes a aussi annoncé des contrôles renforcés cette année sur les pratiques commerciales.

Le monde agricole fait face aujourd'hui à des défis et des difficultés ; mais face à ces difficultés, il y a des réponses. Il y a des nouvelles initiatives – instiguées par les agriculteurs, par la chambre d'agriculteurs, ou bien par l'État. Il y a des perspectives de nouveaux marchés, dans l'agriculture biologique par exemple. Il y a des subventions et des aides financières qui au total atteignent les **64 millions d'euros pour le Tarn-et-Garonne**.

Avant de conclure mon propos, je souhaite être très clair sur une chose. L'État est à vos côtés pour vous accompagner, mais **fera preuve de fermeté dans l'application de la loi et de la réglementation**.

Je pense notamment aux mesures visant à assurer le bien-être animal et à l'abattoir de Castelsarrasin, qui aujourd'hui ne répond pas aux réglementations concernant la mise à mort des bêtes. L'absence d'éléments nouveaux et tangibles qui seraient de nature à proroger l'échéance de mise en demeure m'amènera, conformément au Code rural et de la pêche maritime, à procéder le 9 décembre prochain à la suspension de l'agrément sanitaire, qui entraînera l'arrêt du fonctionnement de l'abattoir.

C'est bien ensemble – et seulement ensemble – que nous parviendrons à faire face aux défis que nous constatons aujourd'hui dans le secteur agricole.

L'État se veut proche, à l'écoute et facilitateur. J'espère pouvoir compter sur vous pour maintenir ce dialogue constructif.